

Genre et changements climatiques

Tout ce qui modifie nos sociétés a un impact sur les femmes

Lydie Gaudier ■ Mars 2019

Notre système économique s'est développé au cours des siècles sur un mode patriarcal, afin de favoriser un groupe de la population au détriment du reste du monde : les femmes, les populations du Sud et la nature.

Les évolutions récentes n'ont pas permis de renverser ce modèle et de sortir d'un regard anthropocentrique, majoritairement masculin, sur le monde, malgré le fait que les femmes représentent 51% de la population.

Les réponses technologiques actuelles au défi climatique renforcent l'impression erronée du contrôle de la nature et d'un pouvoir croissant de l'espèce humaine sur celle-ci. Elles creusent la distance affective et affaiblissent le lien de l'humanité avec la nature.

Les femmes victimes et actrices du climat dans un monde d'hommes

Pourtant, les changements climatiques, mais aussi les solutions mises en place pour répondre au défi climatique, concernent prioritairement les populations les plus vulnérables.

Les politiques climatiques impactent l'ensemble des 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 par les Nations-Unies¹, non seulement l'objectif 13 (mesures relatives à la lutte contre le changement climatique) mais aussi, plus particulièrement, l'objectif 5 (égalité entre les sexes) et l'objectif 8 (travail décent et croissance économique).

Pour éviter la catastrophe, les scientifiques s'accordent sur la nécessité d'une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre. Selon ces derniers, il reste environ 11-12 ans pour réduire de moitié le niveau des émissions actuelles. Et d'ici 2050, il faut parvenir à une situation « zéro émissions ».

La transition, indispensable pour ce faire, est d'une ampleur comparable à la révolution industrielle ou au développement de l'informatique et les mesures à mettre en œuvre sont loin d'être neutres sur le plan du genre.

D'une manière générale, les femmes sont plus sensibles que les hommes aux questions climatiques et environnementales. La figure des militantes climatiques en atteste. Et si elles sont parmi les premières victimes des conséquences des changements climatiques, elles sont également des actrices importantes en termes de solutions.

A titre d'exemple, l'éducation des filles et le planning familial permettent de réduire la pression démographique. L'accès des femmes à la terre et aux ressources agricoles diminue les pressions sur la déforestation dans les pays du Sud.

A l'inverse, les subsides accordés par le [Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement](#) (Programme ONU-REDD) ont enlevé, dans certains cas, des moyens de subsistance aux populations autochtones, entraînant un exode rural et l'augmentation de la prostitution dans les villes.

¹ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Les secteurs verts majoritairement masculins

Au niveau de l'économie formelle, le constat est clair. Les 10 principales entreprises pétrolières qui représentent 35% des émissions mondiales cumulées depuis 1988 sont dirigées essentiellement par des hommes. Les emplois masculins sont largement majoritaires dans les secteurs les plus polluants comme la pétrochimie. Ce sont eux qui risquent de perdre prioritairement leurs emplois et qui vont se retrouver en compétition avec les femmes sur le marché de l'emploi, dans le secteur des services notamment.

La situation n'est pas tellement meilleure au niveau des énergies renouvelables, où les femmes occupent seulement 20 à 25% des emplois. Si celles-ci sont structurellement sous-représentées dans les domaines technologiques, scientifiques, informatiques et dans les structures de décision et de négociation, elles sont par contre majoritaires dans le secteur de traitement des déchets, par exemple. Un secteur caractérisé par des conditions de salaire et des conditions de travail médiocres.

Au-delà du questionnement sur leur pertinence écologique, une partie importante des agrocarburants importés proviennent de pays où les droits humains ne sont pas respectés. La « fiscalité carbone » aura également un impact plus important sur les groupes de population qui disposent de moins de ressources.

La responsabilisation individuelle impacte la charge mentale des femmes

Mais ce n'est pas tout ! Quand on sait que 70% du travail informel, domestique et de soins, est pris en charge par les femmes dans les pays du Nord, et que ce travail représente entre 20 et 50% du PNB selon l'OCDE et à 13% selon le PNUD au niveau mondial, on se rend compte de l'importance cruciale de tenir compte de la dimension du genre au niveau du débat climatique.

La consommation de produits biologiques, la cuisine « faite maison », le tri des déchets augmente la charge mentale des femmes. L'utilisation de moyens de transports plus écologiques augmente les temps de trajets notamment pour conduire les enfants à l'école. Les épisodes de canicules, de plus en plus fréquents, nécessitent d'octroyer une attention accrue aux personnes âgées, aux malades et aux enfants, sachant que les soins aux personnes âgées sont dispensés à 73,4% par des travailleuses migrantes.

Quelle place pour la question du genre dans la politique climatique internationale ?

Pourtant, les études portant sur le croisement entre les questions du genre et du climat sont encore trop peu nombreuses. Le dernier rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C aborde l'aspect du genre uniquement au niveau des mesures d'adaptation, pas des mesures de réduction des émissions. Même au niveau des ODD, la dimension genre n'est pas considérée comme transversale.

Néanmoins, depuis 2001, des efforts sont faits pour mettre la question du genre à l'agenda des négociations climatiques internationales au sein de l'UNFCCC².

En 2001, pour la première fois, le « Plan Beijing » a été adopté sur les moyens de faire en sorte que les parties soient plus largement représentées par des femmes dans les organes créés en vertu de la Convention-cadre.

Progressivement, au fil des COP successives, la dimension du genre a fait l'objet d'une attention croissante. Les ONG observatrices sont désormais consultées sur la mise en œuvre des politiques et la participation effective des femmes dans la prise de décision au-delà de l'aspect strict des quotas. La justice de genre, la place des femmes dans l'adaptation aux changements climatiques, le renforcement des capacités ont été évoquées lors de la COP 21 dans le cadre des négociations sur l'Accord de Paris.

Lors de la COP 23 qui s'est tenue à Bonn en 2017, un plan d'action genre a été adopté visant :

- Le renforcement des capacités, le partage des connaissances.
- La parité entre les sexes, la participation et le rôle central des femmes.
- La cohérence sur les questions de genre et de changements climatiques au sein de l'UNFCCC et du système des Nations unies.
- La mise en œuvre en tenant compte de la problématique hommes-femmes et les mesures pour y parvenir.
- La surveillance et l'établissement de rapports.

Des fonds ont également été mis en place pour financer des projets dans les pays du Sud et un point focal genre a été créé au niveau des délégations nationales dont la Belgique.

L'évaluation du plan d'action genre est à l'ordre du jour de la COP 25 qui se tiendra du 2 au 13 décembre 2019 au Chili (Santiago). Malheureusement, aucune de ces initiatives n'est contraignante et leur mise en œuvre est dépendante de la bonne volonté des parties.

² Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique

Principales revendications des ONG de genre : Surtout pas de fausses bonnes solutions !

D'une manière générale, les ONG spécialistes des questions de genre fondent leurs revendications sur 4 « R » : Reconnaissance, Réduction, Redistribution et Représentation.

Au niveau belge, leurs demandes sont les suivantes :

- Intégrer la dimension du genre dans les études sur la transition juste.
- Inclure le travail informel domestique et de soins dans le calcul du PNB (Produit National Brut).
- Promouvoir le débat sur le partage des tâches.
- Renforcer la formation des femmes aux emplois dans les secteurs « verts ».
- Etudier les conséquences du développement de la mobilité « verte » et de la fiscalité carbone, sur les femmes.

Au niveau international, il s'agit d'intégrer la dimension du genre dans la finance climatique ; de promouvoir l'investissement dans les services publics essentiels comme la distribution d'eau et la garde des enfants ; d'octroyer des salaires décents à la fois aux pères et aux mères de sorte qu'ils puissent passer davantage de temps avec leurs enfants ; de développer le congé parental et aussi... d'éviter les fausses bonnes solutions !